

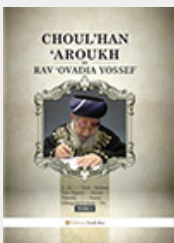


## Traité Troumot

### Michna 8 - Chapitre 8

חבית של תרומה שנולד לה ספק טומאה רבי אליעזר אומר,  
אם הייתה מונחת במקום התורפה, יניחנה במקום המוצנע;  
ואם הייתה מגולה, יכסנה. רבי יהושוע אומר, אם הייתה  
מונחת במקום המוצנע, יניחנה במקום התורפה; ואם הייתה  
מכוסה, יגלנה. רבן גמליאל אומר, אל יחדש דבר.

Si on a un doute sur un tonneau de térouma, s'il a été rendu impur ; Rabbi Eli'ézer dit : s'il se trouvait placé dans un endroit exposé, il doit le mettre dans un endroit protégé, et s'il était découvert, il doit le recouvrir. Rabbi Yehochoua dit : s'il était placé dans un endroit protégé, il doit le mettre dans un endroit exposé ; s'il était couvert, il doit le découvrir. Rabban Gamliel dit : il ne doit rien changer.



### Choul'han 'Aroukh du Rav 'Ovadia Yossef (tome 4)

Les décisions halakhiques du Rav Ovadia Yossef dans un style clair et concis. Tome 4.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)